



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du vendredi 19 novembre 2021

18h00 – MONTRY

Présidence : Philippe COLLOT

Secrétaire : Christiane CAU

Présents : Isabelle CHILARD, Dominique GODEFROY, Cédric GUILLOSO, Laurent HERPE, Bernard MARMION, Jean-Paul PEYRIN, Abdelhak RAJI, Jean-Marie RENAUD, Gérard VIVES

Excusés : Pascal ANTONETTI, Pierre BILLARD, Monique MACHO, Patrick POIX, Gilles TANNIER, Ludovic VANTYGHEM, Orlando VIEIRA

Assistent : Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif), Marie CANOLLE (CTD-PPF) Larbi BENCHEIKH (CDA)

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence. Il revient sur l'agression dont a été victime un candidat arbitre le dimanche 14 novembre 2021 sur un terrain seine et marnais. Les agresseurs ont été interpellés par les Forces de l'Ordre et ont fait l'objet d'une comparution immédiate. La commission de discipline du District va désormais se saisir du dossier. Philippe COLLOT rappelle que ces agissements sont inadmissibles quelles qu'en soient les raisons et précise que le District les combattra fermement.

2. Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 29/10/2021

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

• LFA / FFF

Examen des propositions de modifications aux textes fédéraux lors de l'AG du 11/12/2021

Création d'une Commission Fédérale du Football Féminin de haut niveau : Il est proposé d'instaurer, via la création d'une nouvelle commission, un organe de réflexion et de proposition sur tous les sujets en lien avec le football féminin de haut niveau.

Surclassement : distinguer le cas du mineur qui n'était pas sous le coup d'une interdiction de surclassement et le cas du mineur qui l'était, sachant que l'interdiction de surclassement se prolonge automatiquement dans FOOT2000 la saison suivante. Pour le 1er cas, la disposition actuelle s'applique : répondre « non » au questionnaire de santé vaut surclassement simple. Pour le 2nd cas en revanche, il faudra que l'intéressé retourne chez un médecin pour que celui-ci lève l'interdiction de surclassement

Annulation licence et cachet mutation : Lorsque la licence d'un joueur est annulée par une instance car irrégulière, il est proposé de prévoir que le joueur sera quand même muté s'il change de club lors de la

saison en cours ou de la saison suivante (dans le cas, bien évidemment, où ce joueur est autorisé à être licencié la saison suivante).

Statut des Éducateurs et Entraîneurs : certains conseillers techniques doivent se former pour maintenir ou acquérir des compétences utiles à leurs fonctions. Lors des formations d'éducateurs, les stagiaires doivent encadrer une équipe notamment pour les phases de mise en situation pédagogique. Ils doivent donc être licenciés d'un club le temps de leur formation, ce que ne permet pas le texte. L'ajout de la mention proposée permettrait aux conseillers techniques concernés de pouvoir encadrer une équipe le temps de leur formation dans le respect du Statut des Éducateurs

Refonte du statut de l'Arbitrage : le Statut comporte deux parties bien distinctes : un titre 1 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Arbitrage et un titre 2 relatif à l'arbitre et son club.

Concernant le titre 1 du Statut, les principales évolutions sont les suivantes :

1. Réforme de la composition de la CFA.
2. Clarification des modalités de recours contre les décisions des commissions.
3. Simplification de la gouvernance de l'arbitrage dans les Ligues et Districts :
 - renforcement et centralisation des missions en arbitrage confiées aux commissions régionales et départementales, avec un exécutif resserré et une organisation de l'activité sous forme de sections spécifiques,
 - suppression des commissions départementales de détection, de recrutement et de fidélisation des arbitres.
4. Structuration des équipes techniques :
 - par la clarification des missions du réseau des conseillers techniques régionaux et départementaux,
 - par le renforcement du rôle de coordination de la Direction Technique de l'Arbitrage.
5. Meilleure reconnaissance des fonctions d'arbitre auxiliaire et d'assistant auxiliaire.
6. Meilleure reconnaissance de la formation initiale et continue des arbitres.
7. Mise en avant des sections sportives à filière arbitrage.

Concernant le titre 2 du Statut, les principales évolutions sont les suivantes :

1. Valorisation des clubs formateurs d'arbitres :
 - par une double comptabilisation de l'arbitre formé, après 2 saisons au club,
 - par l'allongement de la durée de la non-comptabilisation de ces arbitres dans leur club d'accueil en cas de démission : 4 saisons au lieu de 2,
 - par la mise en place d'un droit de mutation fixé par chaque entité en cas de démission.
2. Valorisation des clubs qui arrivent à fidéliser leurs arbitres en leur permettant de comptabiliser pour une année supplémentaire, dans certaines conditions.
3. Renforcement du rôle de l'arbitre au sein de son club.
4. Augmentation du nombre minimum d'arbitres imposé aux clubs évoluant dans les championnats de L1 / L2, N1 / N2 / N3, R1 / R2 / R3, D1, ainsi qu'en D1 Féminine.
5. Prise en compte dans le calcul des arbitres auxiliaires à hauteur de 0,5 arbitre.
6. Renforcement du rôle du référent en arbitrage au sein de son club.
7. Date limite de prise de licence et de respect des obligations repoussée au 28 février.
8. Obligation pour les clubs professionnels possédant un centre de formation agréé de faire suivre une FIA à leurs joueurs U16 sous convention de formation.

Assemblées Fédérales d'été : elles seront organisées à NICE Les 17 et 18/06/2022.

Dispositifs FAFA Équipement & Transport : les dossiers peuvent être saisis sur l'outil en ligne pour le compte des collectivités. Les dossiers des clubs passent par Footclubs. Un tutoriel vidéo pour guider la démarche sera prochainement proposé.

• **Planning des activités Novembre / décembre / Janvier 2021-2022**

26/27/11/2021 : réunion ANPDF Secteur 2.
06/12/2021 : CD LPIFF.
11/12/2021 : AG FFF
15/12/2021 : CD District 77 en visioconférence.
17/12/2021 : repas de Noël des salariés.
07/01/2022 : vœux du District + remise des médailles.
14/01/2022 : CD District 77 à Melun.

Christiane CAU est chargée de se rapprocher de la Mairie d'Ozoir la Ferrière pour réserver une salle pour la cérémonie des Vœux 2022. Par ailleurs, un courrier sera transmis à tous les clubs afin de recenser les bénévoles à récompenser d'une médaille du District.

• **Point licences 2021/2022**

Au 23/08/2021, le District enregistre **37 891** licences, soit **+11%** vs 2020 (+3758 licences).

	2021	Évolution vs 2020
SEN G	8651	-220
U14/U19G	6392	+353
FOOT A G	14576	+3044
SEN F	423	-22
U14/U18F	695	+35
FOOT A F	1218	+361

Le niveau de la saison 2019/2020 a été dépassé de 1151 licences, dont 624 pour le FA.

• **Contexte sanitaire**

Le Comité Directeur prend connaissance des difficultés rencontrées avec le Pass Sanitaire lors des dernières manifestations FUTSAL « Foot Animation ». Philippe COLLOT rappelle qu'il s'agit de directives gouvernementales et qu'il convient de les appliquer. Des dispositions seront prises pour les prochaines manifestations prévues au mois de février 2022, de sorte à éviter que cette situation ne se reproduise.

• **Opération « stop à la violence »**

Le Comité Directeur décide de réengager l'opération « stop à la violence », dans un premier temps sur le week-end des 4 et 5 décembre 2021.

• **Affaires financières**

Vente des Bâtiments de Melun & Recherche de nouveaux locaux

Jean Marie RENAUD fait le point sur les démarches engagées par les acquéreurs. Il précise également que les travaux d'assainissement sur les installations de MELUN vont être enclenchés. Par ailleurs, il dresse le bilan des recherches réalisées de nouveaux locaux.

Accompagnement des clubs

Philippe COLLOT précise au Comité Directeur que la 1^{ère} Phase du Fond d'Aide au Football Seine et Marnais va être lancée en début de semaine. Tous les clubs dont les équipes évoluent dans les championnats gérés par la FMI seront dotés d'une tablette. Puis, 4 modules de formations gratuites PSC1 seront proposés avec remise d'un kit « pharmacie » à chaque participant. La communication sur cette 1^{ère} phase va être transmise aux clubs en tout début de semaine prochaine.

Subventions 2022

FIPD : les demandes doivent être adressées pour le 17/12/2021, au plus tard (prévention de la délinquance et de la radicalisation).

Partenariats

Le partenariat avec le CA Brie Picardie est reconduit pour 2022. Ce dernier propose d'effectuer les remises de Labels dans leurs locaux de Marne la Vallée début 2022.

Équipementier 2021/2024

Le Comité Directeur sollicitera une 2^{ème} proposition qui sera comparée à celle présentée par le partenaire actuel du District.

• **Affaires sportives**

FMI

Un suivi hebdomadaire concernant la non-utilisation de la FMI va être mis en place. Christiane CAU et Gérard VIVES sont chargés de piloter ce dossier.

FUTSAL

Le Comité Directeur examine la situation des compétitions suivantes :

- Critérium interdistricts en jeunes = 2 clubs engagés à ce stade.
- Catégorie SEN = 9 équipes en D1 et 5 en D2

Différentes possibilités sont à l'étude.

Après consultation des clubs, la désignation d'un arbitre officiel sur la catégorie D2 ne sera pas mise en place.

Composition des groupes

Groupe +45. Compte-tenu de l'évolution de l'effectif, un rééquilibrage entre les 2 groupes est entériné.

Ententes

FERRIERES / EMERAINVILLE – U18. Dossier en attente.

• **Affaires administratives**

Commissions / Fonctions

Franck BRAUNSCHWEIG : précise de plus pouvoir participer aux travaux de la commission Statut et Règlements pour raisons professionnelles. Le Comité Directeur le remercie pour les services rendus au Football Seine et Marnais.

Farid RAACH : demande à intégrer la COC. Transmis au Président de la Commission pour entretien et avis.

Guisepe MEO : précise ne plus pouvoir participer à la Commission Féminine suite à son déménagement dans le Sud de la France. Le Comité Directeur le remercie pour les services rendus au Football Seine et Marnais.

Commission des Terrains et Installations Sportives : le Comité Directeur étudie une proposition d'adaptation du document de « visite terrain ». Celle-ci sera présentée au Président de la Commission pour avis.

Commission de Discipline : retour sur la formation des commissaires dispensée par un cabinet spécialisé le 16/11. Celle-ci a répondu aux attentes.

Commission Féminines : propose la nomination de François POUZOT comme Vice-Président. [Le Comité valide la proposition.](#)

Évoque la participation des équipes féminines évoluant au niveau régional dans les Coupes Départementales.

Après un échange entre les participants, il apparaît que la décision a été prise depuis plusieurs années de ne pas intégrer ces équipes (filles ou garçons) afin de privilégier les équipes départementales. En revanche, un projet de création d'une compétition district spécifique regroupant cette population est à l'étude mais, qu'actuellement, la complexité des calendriers empêche de la mettre en place.

Dotations des nouveaux commissaires : un point sera effectué avec chaque président de Commission. Le Comité Directeur retient le principe d'un stock visant à pouvoir équiper les nouveaux arrivants.

5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

28/10/2021 : organigramme SDJES.

02/11/2021 : Préfecture 77. FIPD.

02/11/2021 : CFFP. Cérémonie des Iris du sport le 02/11/2021.

FFF/LFA

02/11/2021 : précisions concernant le Statut de l'Arbitrage suite à la saison blanche 2020/2021.

10/11/2021 : Assemblées Fédérales d'été.

16/11/2021 : processus d'identification des sections loisirs.

17/11/2021 : journée mondiale des droits de l'enfance.

LPIFF

17/11/2021 : réunion de coordination des CTD-DAP le 23/11/2021.

Clubs

17/11/2021 : ES BRIE NORD. AG du club.

17/11/2021 : FC CHAUCONIN. Match de gala.

6. Comptabilité

En l'absence du Trésorier Général, Philippe COLLOT informe le Comité que tous les rapprochements bancaires sont à jour au 31 octobre 2021. Les amendes restent à saisir, à date. Il précise qu'un relevé club aura lieu au mois de décembre, que le virement pour l'achat des tablettes destinées aux clubs a été effectué et que l'acompte pour les travaux d'assainissement de Melun a été versé. Il ajoute que le District a reçu le versement d'un 1^{er} acompte de la LPIFF.

Le Comité Directeur valide le devis reçu pour la réfection du grillage rue Paul Doumer.

7. Technique

Marie CANOLLE détaille les points, ci-après.

DAP

Foot à l'école : 30 classes ont participé, dont 6 seulement référencées. Les rassemblements auront lieu les 26 novembre et 3 et 10 décembre 2021.

Labels : rappel fait aux clubs, date limite au 15 décembre 2021.

Foot Animation : remontée des dysfonctionnements constatés.

Foot Féminin

Remerciement au club du CS Meaux pour l'organisation du rassemblement féminin Futsal.
Analyse des questions émanant de la Commission Foot Féminin.

Formations

La tenue des modules est compliquée en ce début de saison.

Certifications : 25 inscrits, 5 absents excusés. 10 candidats validés et 6 validés partiellement.

Des interrogations subsistent concernant la partie pratique des candidats formés en distanciel.

Interdistricts

De bonnes prestations de nos joueurs sont à noter.

5 à 6 joueurs sont retenus au niveau régional en U16 et 5 en U15.

Les U15F se dérouleront le 27 novembre 2021.

Futsal U15 et U18 : remerciements aux clubs de Noisiel et Torcy Futsal pour la mise à disposition des gymnases.

U13G INF : le 1^{er} tour a eu lieu. Le 2^{ème} tour se tiendra en 2 phases. 60 joueurs sont à sélectionner.

U13F INF : une sélection doit être mise en place cette saison.

Un Google-Form a été transmis aux clubs afin de récupérer les coordonnées des différents responsables de catégorie. L'objectif est de créer des groupes WhatsApp fermés pour mieux faire circuler les informations.

8. Arbitrage

Larbi BENCHEIKH revient sur l'agression du candidat arbitre.

Il remercie le Comité Directeur pour sa participation à la remise d'écussons aux nouveaux arbitres.

Module FIA novembre 2021 : 20 candidats dont 15 reçus.

La prochaine FIA aura lieu en janvier à Montry.

Il remonte quelques difficultés concernant l'organisation des formations.

9. Questions diverses / Tour de table

Abdelhak RAJI

Souhaiterait connaître les tuteurs des candidats BMF et que la Commission Technique se réunisse plus fréquemment.

Dominique GODEFROY

Informe que la Commission des Délégués envisage de faire une formation aux délégués opérants.

Évoque la situation d'un candidat arbitre qui n'a pas été reçu et les modalités de réinscription à une session suivante.

Laurent HERPE

Informe que la Mairie de Meaux s'est positionnée dans le cadre de l'organisation des JO 2024.

Cédric GUILLOSO

Informe que la Mairie de Melun est engagée dans l'organisation des JO 2024.

Fait un constat sur la pratique « Foot Animation ».

Philippe COLLOT

Passé le bonjour de Ludovic VANTYGHM actuellement en vacances.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : sur convocation.

Comité Directeur : initialement prévu le 10/12 – décalé au 15/12.